

8 novembre 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le rôle de la Marine dans la lutte contre le terrorisme international, dans le contrôle du transport des matières dangereuses et dans le dispositif de la défense nationale en général, Toulon, Var, le 8 novembre 2001.

Amiral,

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis d'être ici pour rendre visite à la Marine et pour la saluer. Et je suis heureux de le faire à bord du SIROCO, superbe bâtiment, l'un des atouts majeurs de notre flotte de surface. Je remercie son commandant et son équipage de leur accueil et de leur disponibilité.

En tant que chef des Armées, j'ai tenu, dans une période où nos forces sont très sollicitées, à rencontrer votre chef d'état-major et ses grands subordonnés de la façade méditerranéenne pour faire un point de situation et pour évoquer les évolutions récentes et les préoccupations de la Marine.

Nos forces navales, vous le savez, contribuent directement aux opérations militaires engagées par les Etats-Unis et la coalition à la suite des attentats du 11 septembre.

Une frégate, un bâtiment ravitailleur, deux chasseurs de mines et leur bâtiment de soutien mobile participent aux missions et à la sécurité des flottes alliées dans l'océan Indien et dans le Golfe.

La France a aussi déployé dans la région un important dispositif de renseignement auquel la Marine participe également. Cette contribution est la marque de la solidarité que nous devons à un pays victime d'attaques monstrueuses sur des populations civiles. Elle est aussi le signe de notre détermination dans la lutte engagée contre le terrorisme, et dont l'action militaire n'est que l'un des aspects.

Notre volonté de neutraliser les réseaux terroristes d'Afghanistan et leurs soutiens ne doit pas fléchir, même si les opérations militaires doivent s'inscrire dans le cadre d'une stratégie politique d'ensemble qui, seule, permettra l'éradication définitive de cette menace.

Je m'en suis entretenu, ces derniers jours, avec nos principaux partenaires et je leur ai dit que la France est déterminée et solidaire dans ce combat qui la concerne au premier chef, comme il concerne toutes les démocraties et les pays épris de liberté. Mais j'ai aussi insisté sur la nécessité de reprendre l'initiative dans le domaine politique pour trouver une solution au problème afghan et pour faire progresser le processus de paix au Proche-Orient. J'ai avancé des propositions dans ce sens. Et surtout j'ai insisté sur l'urgence absolue de progrès très importants dans le domaine angoissant de l'aide humanitaire, non seulement aux réfugiés mais à l'ensemble de la population afghane en détresse.

Les attentats du 11 septembre ont modifié les perspectives, bousculé des équilibres régionaux, infléchi au moins provisoirement les relations entre grandes puissances et ont rendu encore plus nécessaire la réflexion sur le rôle et les responsabilités des grandes organisations internationales, au premier rang desquelles l'ONU.

La lutte contre le terrorisme appelle l'adaptation de notre système de sécurité à cette menace

d'une acuité nouvelle mais elle n'appelle pas une révision fondamentale de notre appareil de défense. Les principales menaces pour la sécurité de la France et de l'Europe restent les mêmes. Elles résultent d'abord des crises qui se développent à nos portes et de la prolifération des armes de destruction massive.

Les moyens militaires utilisés aujourd'hui dans le combat contre le terrorisme font appel à des capacités de renseignement, de projection et d'action. Ce sont d'ailleurs les priorités que j'avais assignées à la réforme des armées en 1996.

Ces attentats n'affectent bien entendu en rien la crédibilité de la dissuasion nucléaire. Celle-ci n'a jamais été destinée à agir contre des individus ou des groupes terroristes. Elle s'adresse à des Etats. Elle est la garantie ultime de notre indépendance et de notre sécurité dans un monde où s'accroît le nombre de pays possédant des armes nucléaires et alors que prolifèrent les armes biologiques et chimiques.

Au sein de notre appareil de défense, la Marine tient une place particulière. La mer constitue par elle-même un espace stratégique qui couvre l'essentiel du globe. Nos intérêts politiques et économiques y sont considérables.

Dans ce cadre, notre capacité d'action sur les mers s'articule autour du Groupe aéronaval, de la flotte de transport et de projection et des sous-marins nucléaires d'attaque.

Mais la Marine joue aussi un rôle éminent dans notre dissuasion. Elle participe à ses deux composantes et, à ce titre, elle est investie d'une mission fondamentale qui contribue à garantir la survie de la Nation.

Enfin, ses missions de service public ont pris, ces dernières années, une grande importance.

L'accroissement des risques liés au transport maritime de matières dangereuses et à l'immigration clandestine par voie de mer ont donné aux Préfets maritimes de nouvelles responsabilités dans la surveillance des approches de nos côtes. Les Français sont particulièrement sensibles à ces sujets qui les concernent dans leur vie quotidienne et ils font confiance à la Marine Nationale pour jouer son rôle de coordination de l'action de l'Etat en mer, en étroite liaison avec tous nos partenaires européens.

La Marine, dont j'ai évoqué les principales missions, vient de connaître deux années d'intense réforme pour rationaliser ses commandements et ses soutiens et pour réorienter en partie ses capacités d'action vers l'engagement du corps aéroterrestre.

Parallèlement, elle a accru résolument sa participation à l'Europe de la défense qui constitue, pour nos armées, un objectif majeur des dix années à venir. La montée en puissance de l'Euromarfor et l'exercice franco-italien "Trident d'Or" auquel ont participé 70 bâtiments de combat de 13 Etats témoignent de la vitalité de ce grand projet.

On aurait tort, pour autant, de considérer que cette profonde réorganisation de la Marine a permis de régler tous les problèmes et d'assurer définitivement l'avenir.

Je suis en particulier préoccupé des difficultés de maintien en condition des bâtiments de combat et je reste très attentif au renouvellement de la flotte de surface.

La création du Service de soutien de la flotte et l'évolution envisagée par le Gouvernement du statut de la Direction des constructions navales vont dans le bon sens. Ces réformes prendront du temps et nous devons veiller, dans l'intervalle, à maintenir et à améliorer le niveau de disponibilité de nos bâtiments. Il y faudra beaucoup de détermination et des ressources financières suffisantes.

Le renouvellement de la flotte de surface devrait être, pour sa part, largement engagé pendant la prochaine loi de programmation militaire, avec la mise en service des frégates multi-missions, des premières frégates Horizon et des NTCD.

Je souhaite, enfin, que le lancement du deuxième porte-avions puisse être accéléré pour que la France dispose en permanence, dès que possible, d'un groupe aéronaval à la mer.

La disponibilité des bâtiments et le renouvellement de la flotte sont des éléments essentiels pour la marine de demain. Mais ce ne sont pas les seuls. L'évolution des mentalités et l'impact

le moral des équipages. Mais ce ne sont pas les seuls. L'évolution des mentalités et l'osmose naturelle avec la société civile rendent aujourd'hui plus exigeants nos jeunes officiers, officiers marinières et marins. Il n'y a là rien de contradictoire avec leur vocation qui reste de servir leur pays sur les mers. Leur dévouement et leur disponibilité ne sont pas en cause. Ils demandent seulement que les exigences et les contraintes propres à leur métier soient reconnues par la nation.

Le Chef d'état-major de la Marine s'emploie à lutter contre les contraintes inutiles. Le ministère de la Défense étudie actuellement des aménagements du temps d'activité professionnelle, en dehors des opérations.

Mais, comme j'ai eu l'occasion de le dire récemment, le moment me semble venu d'engager une vaste réflexion sur la condition militaire et sa nécessaire revalorisation.

Mesdames et Messieurs, j'ai pu constater une nouvelle fois aujourd'hui que les Français pouvaient compter sur leur Marine, une des premières du monde.

La qualité de nos équipages est connue de tous.

La rigueur et le professionnalisme dont vous faites preuve chaque jour dans l'accomplissement de vos missions vous valent l'estime de tous nos compatriotes. Votre culture de la mer, votre ouverture et votre sens du panache vous font apprécier et respecter par l'ensemble des professions maritimes.

Vous pouvez être fiers de ce que vous êtes et de ce que vous faites.

Vous avez mon estime et ma confiance.

Je vous remercie.